

65-67 CE PROPCO

Société civile immobilière au capital de 20.000.000 euros

Siège social : 23, rue François 1^{er} – 75008 Paris

442 576 203 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président,

prend acte que le mandat de PricewaterhouseCoopers Audit, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Jean-Christophe Georghiou, commissaire aux comptes suppléant, arrivent à échéance à l'issue des présentes décisions statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

décide, de ne pas renouveler lesdits mandats et de nommer en remplacement :

- **Ernst & Young Audit**, situé 1-2 place des Saisons – Paris la Défense 1, 92400 Paris, pour une durée de six exercices sociaux, dont le terme arrivera à l'échéance à l'issue des décisions de l'associé unique approuvant les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2030.

décide, de ne pas nommer un commissaire aux comptes suppléant, conformément à la loi.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique,

confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait, d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par l'associé unique.

Le présent procès-verbal est signé par voie de signature électronique au moyen du procédé DocuSign, lequel permet, conformément aux stipulations des articles 1366 et 1367 du Code civil, une identification fiable de l'auteur de la signature électronique.



65-67 CE HOLDING

Représentée par son gérant,
Monsieur Gilles de Boissieu
Associé Unique